



## Au « Droit de réponse » La CFDT dit « Devoir de vérité !! »

Hier la CGT a distribué un tract intitulé « Droit de réponse ». Que celle-ci réponde enfin aux interrogations de la CFDT est une très bonne chose, car bien souvent hélas, les questions gênantes restent sans réponse...

Toutefois hier, nous avons lu **beaucoup trop de bêtises pour ne pas y répondre point par point**. Guéguerre syndicale diront certains et vous n'aurez pas tort. Mais devant certaines déformations de la vérité nous n'avons d'autre choix que d'y répondre.

« **la CFDT pense gagner une élection en ce contentant de critiquer** ». Oh oui, nous critiquons car il y a matière sur la gestion de ce CE, et cela depuis 4 ans maintenant. Sauf qu'à la critique s'ajoute nombre de propositions. Mais cela la CGT n'y prête oreille.

Par exemple : Ouvrir le centre Delaune plus tôt, revoir le contrat de nettoyage, permettre aux salariés d'utiliser le véhicule du CE, ouvrir les subventions à tous les organismes, ...

N'en déplaisent à ceux qui vont vous proposer, pour les 4 ans à venir, comme seul projet la fameuse phrase « On a toujours fait comme ça ». La CFDT, elle, va une fois encore proposer des mesures concrètes pour une meilleure gestion du CE d'Argenteuil.

### Transfert CERGY :

« la CFDT à une position ambigu ». **Pour illustrer son propos, la CGT utilise des extraits de phrases. Drôle de technique.** Ainsi « Nous votons contre mais nous sommes pour... ». Évidemment vu comme ça... Sauf que la réalité est tout autre. La CFDT a toujours dit qu'elle était opposée à ce transfert. Mais que maintenant qu'il est acté, oui nous souhaitons être acteur de sa construction.

Vous pouvez d'ailleurs retrouver la déclaration CFDT via le code QR ci-contre pour celles et ceux que la vérité intéresse.



### **La CFDT « surfe sur les peurs »...**

**Venant d'une organisation qui, pendant des années, nous a expliqué que l'UTM allait fermer, ce serait presque amusant. PRESQUE** car les peurs existent bien. Et elles ne sont pas infondées car elles ont été confirmées par la DRH en CCE, puis par le RH à Argenteuil.

Si **la CGT applique la politique de l'autruche**, c'est son choix. Ce n'est pas celui de la CFDT.

Oui, si on ne suit pas à Cergy, on peut être licencié. C'est factuel. Inutile de le cacher aux salariés. Que cela déplaît à la CGT on peut le comprendre, car ils porteront la responsabilité des licenciements à venir.

### Embauche au CE :

**La CGT veut nous faire dire que nous sommes contre le départ en retraite de la comptable du CE. Bien au contraire !!** Nous ne cessons de dire que les montants dépensés pour le personnel du CE est intenable. Pour rappel, 1 an de budget sur les 4 ans passé auront servis au paiement des salaires. En 2017 c'était même le 1<sup>er</sup> poste de dépense, avant même le budget vacances.

Les finances du CE vont baisser à mesure que l'effectif va se réduire. C'est mathématique, inutile d'avoir fait science Po. Alors pour nous **ce départ est le bienvenu !!** Nous reviendrions à 2 salariées, ce qui est conforme à ce qui se fait dans d'autres sites de notre taille. **Il serait fou d'embaucher de nouveau. Qui plus est en CDI.**

La CGT dit qu'un comptable en CDI est indispensable. Elle prend même pour exemple, le CE de St Cloud... Qui songe à sous-traiter cette prestation lors du départ en retraite de leur comptable. Et pourtant leurs ressources de St Cloud ne sont pas les nôtres. Ce que propose la CFDT, c'est d'en faire de même. Ni plus, ni moins. De façon à recentrer le CE vers les Activités Sociales Culturelles (ASC) et les aides qui pourraient être versées aux salariés. Le CE n'a pas vocation à créer de l'emploi mais à aider les salariés. Voilà notre vision des choses.

La CGT dit de cette embauche que nous en avons connaissance depuis Décembre 2017. Après tout, peut-être avons-nous eu une absence... Mais après relecture du PV de séance, et après relecture du budget prévisionnel 2019 présenté par la CGT. Nous maintenons que, NON, la CGT n'avait en aucun cas informé les élus d'une embauche au CE en 2019. Vous ne nous croyez pas ? Vérifier nos dires en consultant vous-même les PV et Budget prévisionnelle. Ils sont disponibles sur l'intranet société.

**Subvention CE :** La CGT affirme qu'il est faux de dire que 50% du personnel n'a pas eu de subventions vacances en 2017. Ah ? Le problème, c'est que ces chiffres, nous ne les avons pas inventés. Ils nous ont été remis lors du CE du mois d'Avril 2018 par... la CGT !!

Dans la proposition plutôt que dans la critique, la CFDT avait alors demandé qu'un montant minimum de chèques vacances soit donné aux salariés qui ne bénéficiaient ni de subventions, ni du forfait vacances.

Mais comme toujours, la CGT avait simplement dit ne pas vouloir mettre ce système en place... Vous comprenez, sinon nous sortirions du sacro-saint « on a toujours fait comme ça ».

**Ordonnances Macron :** La CGT dit vouloir voir « plus de hargne » de notre part. Contre les ordonnances Macron notamment. Les ordonnances Macron ? Mais si vous savez, celles qui font que les CE, DP et CHSCT vont disparaître au profit du CSE. La CGT a beaucoup gesticulé autour de ce thème. Oui, sauf que, cerise sur le gâteau, la CGT vient de signer l'accord IRP/RMC, issu de ces mêmes ordonnances Macron. Et cela sans même que la péréquation des budgets CSE n'y soit intégrée. Les avez-vous vus écrire quelques choses sur le sujet ? Nous sommes très impatients de lire les raisons de cette signature 😊

**Les 12min :** « La CFDT n'a jamais lutté contre ». Pourtant seule la CFDT a voté contre en réunion CE. La CGT, elle qui se dit contre, n'a pas voulu participer au vote... Quel sens de l'engagement. Une fois encore, beaucoup de mousse, et quel résultat ? Aucun !! Les 12min arriveront à la rentrée Septembre. C'est pourquoi la CFDT a demandé un groupe de travail pour permettre la création de zones de pauses plus agréables, et moins sonores.

Vous pouvez, là encore, retrouver ces informations dans notre tract du 30 janvier dans l'intranet société.

#### **Licenciement de M. Abda :**

« La CGT a bataillé près d'une heure face au RH ». Waouh, trop la classe!! Et donc, du coup, M. Abda a-t-il été sauvé par le héros CGT ? ...Hé bien non en fait.

Encore une fois la CGT fait de la mousse, elle a gesticulé, mais n'a rien obtenu, si ce n'est une heure de temps de tous les participants à cette réunion.

Hélas pour Salim, sans poste disponible pour le reclasser sans altérer sa santé, la Direction n'a eu d'autres choix que le licenciement. Personne ne s'en réjouit, et certainement pas la CFDT.

**Un droit de réponse c'est un bon début de la part de la CGT. Mais nous préférierions qu'elle s'attache à un devoir de vérité. Voilà ce qui différencie la CGT et la CFDT.**